

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 15 décembre 2014 à 20 heures 00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 31 Votants : 33

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 9 décembre 2014, s'est réuni le lundi 15 décembre à 20 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe, VALAY Laurence, MANIER Bernard, CALZAVARA Martine, DUTHEIL Didier, SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE Sylvie, DUBOURG Jean-Luc, JACQUET Josette, Adjoint, MUNOZ Yolande, BOUGUES Marie-Françoise, CORREGES Jacqueline, HOSPITAL Michel, CHRISTEN Roland, CARBONNET Serge, COUZINEAU Patrick, MAURIN Patrick, ANGELY Lydie, CARRERE-GALDIN Nicole, VERDIER Alain, BALLEREAU Marie-Catherine, MARCHAND Jean-Pierre, CAMPS Brigitte, DALLA SANTA Jean-Christophe, BRETAGNE Karine, SPECOGNA Marilyn, MAHIEU Anne, HOCQUELET Joël, CILLIERES Charles, CERUTI Michel, GAY Laurent, Conseillers Municipaux –

Absents ou excusés : FIGUÈS Fatima, BORDERIE Sophie,

Pouvoirs : de Sophie BORDERIE à Joël HOCQUELET – de Fatima FIGUES à Charles CILLIERES

K . 22

Subvention accordée aux abonnés du SPANC pour la vidange de leur fosse septique

Les recettes cumulées sur le budget de l'Assainissement Non Collectif (ANC) pourraient permettre d'accorder une aide aux abonnés du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) qui présenteraient une facture d'une vidange de leur fosse septique.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Décide** d'accorder une aide de 40 € à chaque abonné du SPANC qui présentera une facture de vidange de fosse par un vidangeur agréé à compter du 1^{er} janvier 2015
- Précise** que cette aide sera accordée à chaque abonné à raison d'une fois tous les 4 ans
- Autorise** M. le MAIRE ou son représentant à mettre en place toutes les dispositions nécessaires à la réalisation de cette décision.

Votants : 33 - Abstention : 0 - Exprimés : 33 - Contre : 0 - Pour : 33 - Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 16 décembre 2014

Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le *17/12/2014*
et de sa transmission au contrôle de légalité le *18/12/2014*

Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET

